

Les immigrés en France : une situation qui évolue

Chloé Tavan, cellule Statistiques et études sur l'immigration, Insee

Depuis 1975, la part des immigrés dans la population est restée stable, mais l'immigration a beaucoup changé : les entrées pour motif familial ont augmenté, la population immigrée s'est féminisée et les immigrés proviennent de pays de plus en plus lointains.

Les immigrés vivent plus souvent que le reste de la population en couple, notamment avec enfants. Plus de la moitié des couples composés d'au moins un immigré sont des couples mixtes. Du fait de la taille de leur famille, de la faiblesse de leurs revenus et de leur concentration dans les grandes villes, les immigrés sont plus souvent locataires du secteur social

et vivent plus fréquemment dans des logements surpeuplés.

Les immigrés sont davantage affectés par le chômage. Ils occupent plus souvent des postes d'ouvriers ou d'employés, notamment non qualifiés. Leur sur-représentation dans l'industrie et la construction s'atténue.

Les personnes nées en France ayant deux parents immigrés représentent 5 % des moins de 66 ans. Les enfants d'immigrés sont souvent en difficulté scolaire, mais pas plus que les autres enfants ayant les mêmes caractéristiques sociales. À origine sociale donnée, les descendants de migrants ont le même destin social que les autres.

Après avoir doublé entre 1946 et 1975, le nombre d'immigrés a ensuite progressé de façon très modérée, mais leur part dans la population est restée stable. En 1999, ils représentent 7,4 % de l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine (*encadré p. 3*). Parallèlement, les motifs d'immigration se sont modifiés. Ainsi, le ralentissement de la croissance au milieu des années soixante-dix a mis un terme à l'immigration de travailleurs venant répondre aux besoins nés de la reconstruction puis de la croissance ; le regroupement familial et les demandes d'asile ont alors pris une part croissante. Les migrations pour motif familial prédominent

désormais et se traduisent par une féminisation de la population immigrée : en 1999, les femmes représentent la moitié des immigrés vivant en France contre 45 % en 1946.

Dans les dernières décennies, les origines géographiques des immigrés se sont beaucoup diversifiées et sont devenues de plus en plus lointaines (*graphique 1*). En 1962, les immigrés venus d'Espagne ou d'Italie représentaient à eux seuls la moitié des immigrés résidant en France ; en 1999, ils n'en représentent qu'à peine un sur six. À l'inverse, la part des immigrés nés au Maghreb a doublé : ils représentent désormais 30 % des immigrés. De même, même si ces origines restent encore

Les immigrés en France, édition 2005

Les résultats présentés ici sont issus de la publication *Les immigrés en France* de la collection *Références*. Cet ouvrage fournit l'essentiel des informations disponibles sur la population immigrée. Il contient une soixantaine de fiches comportant des illustrations et des commentaires. Ces fiches s'organisent autour de cinq grands domaines : la population immigrée, les flux d'immigration, l'éducation et la maîtrise de

la langue, la situation sur le marché du travail et les conditions de vie. Deux dossiers complètent l'ouvrage. Le premier aborde les projets d'avenir des enfants d'immigrés en termes d'études supérieures ou de choix de la filière professionnelle. Le second s'intéresse à des formes de participation à la vie collective comme la sociabilité familiale et amicale et l'engagement associatif.

minoritaires, de plus en plus d'immigrés viennent d'Afrique subsaharienne, de Turquie ou d'Asie.

Comme pour le reste de la population, le niveau d'études des immigrés a nettement progressé. Entre 1982 et 1999, la part de ceux qui ne disposent au plus que du certificat d'études primaires a chuté de moitié, passant de 81 % à 42 %. De plus, en 1982, les immigrés étaient deux fois moins nombreux que les non-immigrés à être diplômés du supérieur ; en 1999, ils le sont presque aussi souvent.

Les immigrés sont davantage présents dans les zones frontalières et les régions urbanisées ou industrielles, soit l'Île-de-France, la façade est et les régions méridionales. En 1999, ils sont deux fois plus nombreux que le reste de la population à vivre dans l'agglomération parisienne (35 % contre 15 %). Entre 1990 et 1999, la part des immigrés s'est renforcée en Île-de-France et en Alsace, mais aussi dans les régions de l'Ouest où ils étaient peu présents. À l'inverse, elle a reculé dans les anciennes régions industrielles du Nord et du Nord-Est et en Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Plus souvent locataires, notamment du secteur social

Sur les 14 millions de couples, mariés ou non, avec ou sans enfants, dénombrés en 1999, 860 000 sont formés de deux immigrés (soit 6,1 %) et 960 000 sont des couples mixtes (6,8 %). Autrement dit, plus de la moitié des couples (53 %) composés d'au moins un immigré sont des couples mixtes. Par ailleurs, une famille monoparentale sur dix a un parent immigré à sa tête. Les familles immigrées comptent plus d'enfants en raison d'une fécondité plus élevée, notamment dans les premières années qui suivent la migration : un couple d'immigrés sur trois vit avec trois enfants ou plus, contre seulement un sur dix pour les couples de non-immigrés ; au sein des familles monoparentales, la part des familles nombreuses est deux fois plus importante parmi les familles immigrées. Disposant de revenus plus faibles et vivant dans des grandes villes où les logements sont plus chers, les immigrés sont globalement moins souvent propriétaires (35 % contre 57 %).

Cependant, compte tenu de leur ancienneté de présence en France et de la spécialisation des immigrés portugais et italiens dans les activités du bâtiment, plus de la moitié des immigrés venus de l'Europe des Quinze sont propriétaires. Plus de la moitié des ménages immigrés sont locataires d'un logement vide : un tiers dans le secteur social et un quart dans le secteur privé. Si la quasi-totalité des ménages immigrés bénéficie, comme les autres, du confort sanitaire de base (eau courante, W.-C. intérieurs, baignoire ou douche), ils vivent dans des logements plus petits (75 m² contre 91 m²) alors qu'ils comprennent plus de personnes (2,9 contre 2,3).

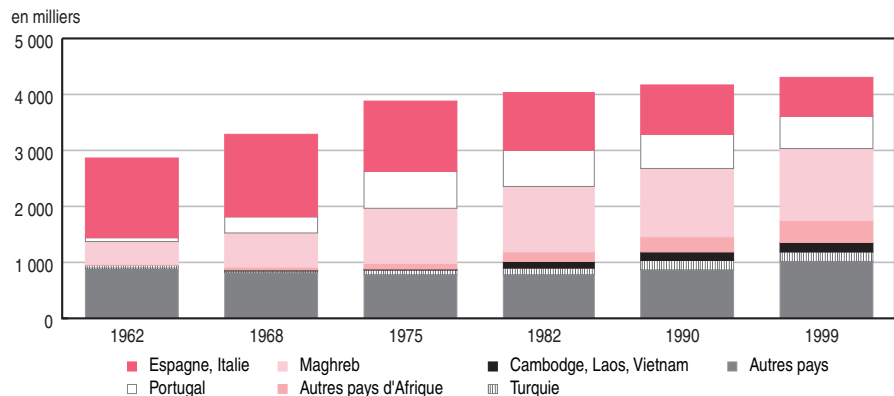
Les femmes immigrées : un taux d'activité plus faible, mais en progression

En 2002, 53 % des immigrés âgés de 15 ans ou plus ont un emploi ou en recherchent un contre 55 % des non-immigrés, mais la situation est très

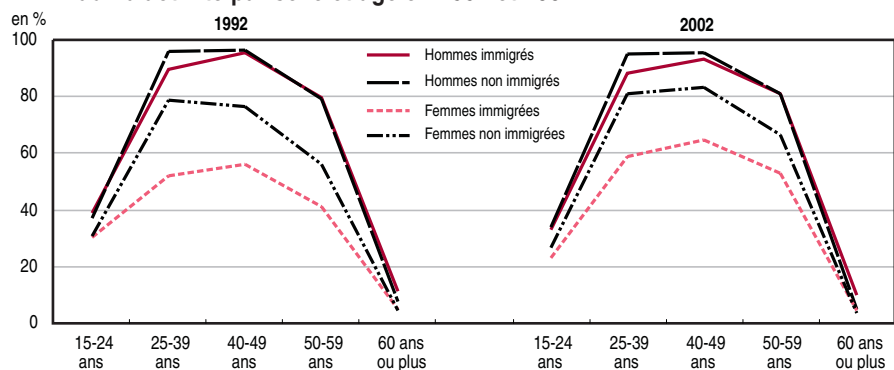
contrastée selon le sexe. Ainsi, si à âge donné le taux d'activité des hommes immigrés est comparable à celui des autres hommes, celui des femmes immigrées est nettement inférieur à celui des non-immigrées, notamment pour celles originaires du Maghreb ou de Turquie (*graphique 2*). Ces différences d'accès au marché du travail se maintiennent à âge, situation de famille (notamment nombre et âge des enfants) et âge de fin d'études identiques.

Malgré un recul de l'activité aux âges les plus jeunes dû à l'allongement de la durée des études, le taux d'activité des femmes, notamment immigrées, a fortement progressé entre 1992 et 2002 : + 7,8 points pour les immigrées âgées de 25 à 59 ans et + 4,7 points pour les non-immigrées. Cette augmentation concerne également les origines pour lesquelles l'activité des femmes était peu répandue. Au cours de la même période, le taux d'activité des hommes, immigrés ou non, a reculé, de sorte que les écarts entre hommes et femmes sont désormais moins marqués qu'il y a dix ans.

① Évolution de l'effectif des immigrés par pays d'origine



② Taux d'activité par sexe et âge en 1992 et 2002



Un risque de chômage plus élevé

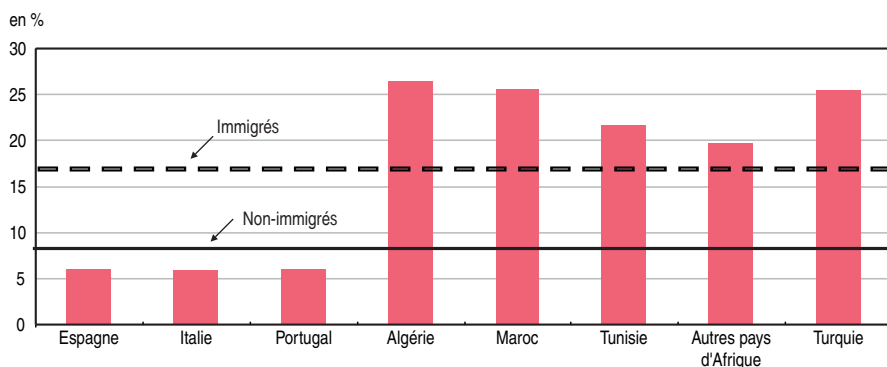
Les immigrés sont plus souvent que les autres exposés au chômage : en 2002, leur taux de chômage s'élève à 16,4 %, soit le double de celui des non-immigrés (graphique 3). Cet écart ne peut se réduire à des seules différences de position sociale ou de niveau d'études.

Certes, les immigrés occupent plus souvent des emplois non qualifiés, qui sont plus touchés par le chômage, mais même à catégorie socioprofessionnelle, âge de fin d'études et sexe comparables, les actifs immigrés sont plus souvent à la recherche d'un emploi.

À nationalité, diplôme et catégorie socio-professionnelle comparables, les immigrés sont inégalement exposés au risque

de chômage selon leur pays d'origine. Les taux de chômage des immigrés venus d'Espagne, d'Italie ou du Portugal sont très faibles, plus faibles même que celui des actifs non immigrés. À l'inverse, les immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie ont des risques de chômage très élevés : parmi les actifs âgés de 25 à 59 ans, plus d'un sur cinq est au chômage.

③ Taux de chômage par sexe et pays d'origine en 2002



Champ : personnes actives âgées de 25 à 59 ans.

Lecture : en 2002, le taux de chômage des immigrés nés en Espagne s'élève à 6,1 % ; celui de l'ensemble des immigrés à 16,1 % et celui des non-immigrés à 7,2 %.

Source : Insee, enquête Emploi, 2002

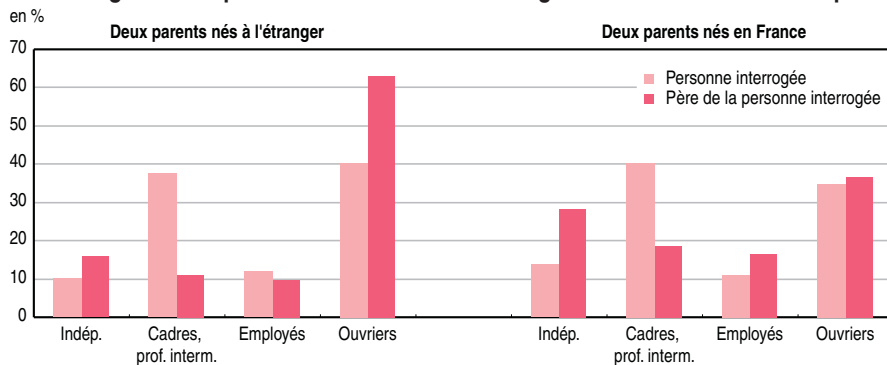
④ Évolution de la répartition par catégorie socioprofessionnelle des actifs ayant un emploi entre 1992 et 2002



Champ : personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Source : Insee, enquêtes Emploi, 1992 et 2002

⑤ Catégorie socioprofessionnelle des hommes âgés de 30 à 59 ans et de leur père



Champ : hommes nés en France, actifs âgés de 30 à 59 ans.

Lecture : en 1999, 10 % des hommes nés en France, actifs, âgés de 30 à 59 ans et de parents nés à l'étranger sont indépendants ; 16 % d'entre eux ont un père qui était indépendant.

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999

Une sur-représentation dans le milieu ouvrier qui s'atténue

Les immigrés, hommes et femmes, occupent plus souvent des emplois d'ouvriers : parmi les immigrés ayant un emploi, 52 % des hommes et 23 % des femmes appartiennent à cette catégorie, contre 37 % et 10 % parmi les non-immigrés (graphique 4). Plus précisément, les immigrés exercent plus fréquemment des emplois non qualifiés : quand ils sont ouvriers, les immigrés occupent dans 42 % des cas des postes non qualifiés, contre 34 % pour les non-immigrés. Les femmes immigrées se caractérisent également par une forte présence dans les services directs aux particuliers (assistantes maternelles, femmes de ménages, gardiennes d'immeuble...) : 26 % contre 11 %.

La collecte de recensement de 2004

Les informations issues de la première collecte du nouveau recensement ne sont pas prises en compte car plusieurs collectes sont nécessaires pour étudier en détail la population immigrée. Toutefois, les premières analyses montrent qu'en 2004, 4,5 millions de personnes immigrées âgées de 18 ans ou plus résident en France métropolitaine, soit 9,6 % de la population du même âge, contre 8,9 % en 1999. En 2004, les femmes représentent 50,3 % des immigrés. La diversification des origines géographiques se poursuit : la part des immigrés venus des pays d'Europe est en baisse (41 % en 2004, 46 % en 1999). À l'inverse, l'immigration venue d'Asie s'accroît (14 % des immigrés majeurs viennent de ce continent, contre 12 % en 1999) ; celle en provenance d'Afrique également (42 % en 2004 contre 39 % en 1999).

Toutefois, depuis 10 ans, la structure des emplois s'est fortement modifiée, sous l'effet notamment de la progression des activités tertiaires dans l'économie : les emplois d'ouvriers ont diminué au profit de ceux d'employés, mais aussi des postes d'encadrement. Ces transformations ont été encore plus marquées pour les immigrés : entre 1992 et 2002, la part des ouvriers a reculé de 13,5 points parmi les immigrés ayant un emploi contre seulement 1,8 point pour les non-immigrés. Dans le même temps, les professions intermédiaires ont progressé de façon plus soutenue pour les immigrés : + 3,5 points contre + 1,3 point. Parallèlement, le déclin des industries minières ou textiles ainsi que l'externalisation des tâches de nettoyage ou de surveillance ont profondément affecté les métiers industriels où la présence immigrée était traditionnellement forte : alors qu'ils étaient davantage présents dans l'industrie en 1992 que le reste des actifs, les immigrés le sont légèrement moins en 2002. De plus, leur spécialisation dans les activités du bâtiment s'atténue.

5 % des moins de 66 ans nés en France ont deux parents immigrés

Au début des années 2000, 2,3 millions de personnes âgées de 0 à 65 ans nées et vivant en France ont des parents immigrés ou un seul parent connu

immigré, soit environ 5 % de l'ensemble des moins de 66 ans ; 1 million sont des enfants ou adolescents de moins de 17 ans et 1,3 million des personnes âgées de 17 ans ou plus.

Les enfants d'immigrés sont particulièrement exposés à l'échec scolaire : parmi les jeunes dont les deux parents sont immigrés, un sur trois a redoublé à l'école élémentaire, contre seulement un sur cinq quand aucun ou un seul parent est immigré. Cette plus grande difficulté se retrouve dans la suite de la scolarité, au collège et au lycée. Elle résulte directement du fait que les enfants d'immigrés vivent souvent dans un environnement familial moins favorable à la réussite scolaire : à sexe, structure et taille de la famille, diplôme, activité et catégorie socioprofessionnelle des parents comparables, les écarts de réussite s'atténuent voire s'inversent. Ce retournement s'explique, en partie au moins, par les fortes aspirations exprimées par les familles immigrées.

Les personnes nées en France dont les parents sont nés à l'étranger sont majoritairement issues du milieu ouvrier : en 1999, 63 % des hommes actifs âgés de 30 à 59 ans nés en France et dont les deux parents sont nés à l'étranger ont un père ouvrier, contre seulement 37 % pour ceux dont les deux parents sont nés en France (graphique 5). À origine sociale donnée, les descendants de migrants ont un destin social semblable à celui des autres personnes nées en France. La mobilité sociale étant plus

forte en bas de l'échelle sociale, en raison des évolutions structurelles de la société, les fortes différences de statuts sociaux existant à la génération des pères ont presque entièrement disparu à la génération suivante. En particulier, la part d'ouvriers a nettement reculé parmi les enfants de migrants alors qu'elle est restée constante chez les personnes dont les deux parents sont nés en France.

Définitions

Couple mixte : couple constitué d'un conjoint immigré et d'un conjoint non immigré.

Famille immigrée (resp. non immigrée) : famille dont les deux parents sont immigrés (resp. non immigrés) ou famille monoparentale où le seul parent connu à l'enquête est immigré (resp. non immigré).

Immigré : personne née étrangère à l'étranger.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi ou non d'une population donnée et l'effectif total de cette population.

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.

Bibliographie

Cet *Insee Première* est une synthèse de l'ouvrage *Les immigrés en France* - édition 2005 de la collection *Références*.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2005

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : É. Houël
Code Sage IP051042
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2005

